



Compte-rendu
CONSEIL D'ECOLE du Mardi 19 février 2008

Parents élus : Mmes Boucly, Bourdier, Dumesnil, Grapin, Langlois, Marie-Louise, Menuge, Roberts
Mrs Dessaulx, Goudier, Goulu, Tanfous
Mairie : Mr Bachmann
Enseignants : Mmes Abiven, Dachet, Garny, Hamaide, Hardy, Merle, Morel, Michalak, Quibus, Taurisson
Mrs Lemmonier, Renard, Tondu et Védie
Excusés : Mmes Cacho (DDEN), Fraix, Usala, M.Deliège

Séance ouverte à 19 h 05

1-Carte scolaire

A ce jour, 302 élèves sont scolarisés (311 en septembre).
Toujours 301 enfants prévus pour la rentrée 2008. Pas de changements à prévoir...
Nous attendons des arrivées avec les constructions en cours dans le village.
Les inscriptions auront lieu les samedis 29 mars, 12 avril et 24 mai (affichage aux portes des écoles).

2-Travaux école Marianne

M. le Maire fait un rappel sur *l'historique du projet « école Marianne »*.

Le programme a été initié en 1995 par l'actuelle municipalité pour remédier entre autre à l'éclatement de l'école sur 3 sites et offrir aux élèves de la commune un accueil adapté.

Après les temps d'étude et de montage des dossiers, c'est par une délibération de juin 1998 qu'a démarré la phase active du projet et aboutir à l'ouverture de la première tranche en 2000.

La précédente municipalité n'avait aucun projet en ce sens comme l'atteste le compte-rendu du 19/12/1994.

Il est précisé que dans les extensions 3 (en cours) et 4, 62 places de parking seront créés, s'ajoutant à la cinquantaine existante sur le site et alentours.

Extension 3 : Le point est fait sur l'avancée des travaux par M. le Maire.

Le bâtiment, qui comporte 2 nouvelles classes, une salle plurivalente, des toilettes et un préau, devrait être livré pour la rentrée 2008, ainsi que les aménagements extérieurs, cours, préau et une nouvelle entrée.

Les fondations sont en cours d'achèvement.

L'extension 4 prévoit 3 classes supplémentaires et achèvera le programme pour la rentrée 2009.

Le conseil des maîtres souhaiterait l'installation d'internet à l'école Marianne, le réajustement des éclairages tableau, remettre le crochet de la grille de l'école élémentaire et revoir les stores des préfabriqués.

3- Horaires - Sécurité

Il est demandé aux enseignants de respecter les horaires de sorties, notamment le midi, afin que les parents aient suffisamment de temps pour le ramassage de leurs enfants et l'organisation du repas.

Il est à noter que les classes s'achèvent à midi et que par conséquent, les temps d'habillage et de trajet impliquent une sortie effective entre 12h05 et 12h10.

Par ailleurs, la nouvelle organisation du ramassage cantine devrait participer à un meilleur respect des horaires.

A la demande des parents pour que tous les enfants entrent par la grille, les enseignants répondent par la négative pour des raisons de surveillance (passage derrière la classe de cm2 et escaliers).

Pour une meilleure surveillance des entrées et sorties, un enseignant sera posté à la porte de la petite cour pendant les temps d'accueil, comme c'est déjà le cas à la grille, côté cour CE.

De même pour le recensement des absences et appel téléphonique, l'école ne dispose ni de secrétaire ni de vie scolaire. Il est rappelé que c'est aux parents de prévenir l'enseignant de leur enfant en cas d'absence et de la justifier auprès du directeur au 01 64 33 49 97, l'école n'étant responsable que des élèves effectivement rentrés dans les cours de récréation. Cependant, en cas de doute, les parents qui le souhaitent peuvent, exceptionnellement, appeler l'école afin de vérifier que leur enfant est effectivement en classe (trajet seul, impossibilité d'accompagner...).

4- Restauration scolaire

Le point est fait sur les nouveaux aménagements du service.

Mme Marquès est la responsable du service.

La responsabilité de l'encadrement a été confiée à M. Leblond, responsable du service Enfance-Jeunesse de la commune.

Un responsable de l'organisation générale et du personnel de surveillance, M. Karalambrides, animateur au service Enfance-jeunesse, a été embauché, chargé entre autre de la mise en œuvre d'un projet éducatif et pédagogique sur le temps de restauration.

Un second animateur du même service travaille lui aussi sur les temps de restauration.

Il ya dorénavant 2 personnes attachées au service et 13 à l'encadrement.

A l'école élémentaire, l'appel et la prise en charge des élèves est directement fait dans les classes.

Le timing est serré, et l'on va profiter de la classe de neige pour faire des essais, plus :

- mise en place de cloisons mobiles pour plus de convivialité
- étude pour l'amélioration de l'acoustique
- suppression du sifflet
- achat de matériel et de jeux pour les temps de récréation
-

Ce nouveau dispositif sera réévalué aux vacances de printemps. Les parents seront invités pour une visite et une réunion avec l'encadrement de la restauration scolaire.

5- USEP et sorties scolaires

L'USEP est une association laïque qui a mission de service public et dont les principaux objectifs sont la promotion du sport, de la citoyenneté et l'apprentissage de la vie associative.

Il est rappelé les différentes raisons qui ont poussé le conseil des maîtres à choisir cette affiliation il y a 3 ans :

- L'adhésion, comme pour toute association sportive, comporte une assurance pour chaque élève et pour tout intervenant ou accompagnateur. Le prix est modique (3.50€) et son efficacité testée. Les parents n'ont plus à prendre de complémentaire et l'école est sûre de la bonne couverture de tous les élèves.
- La coopérative de l'école est garantie par l'USEP et ses comptes vérifiés et validés par elle.
- Pour les enseignants, prêt de documentation pédagogique et de matériel sportif.
- Des cars sont mis à disposition gratuitement pour participer aux diverses rencontres sportives (environ 250 € la sortie !).

Sont prévues cette année (voir le site de l'école pour plus d'informations) – 1 à 3 sorties pour chaque classe - :

- Danse, à Meaux le 8/02, 2.5 classes
 - Jeux du Patrimoine, à Coulommiers les 20 et 27/03, 7 classes
 - Endurance, à Meaux le 20/03, 2 classes
 - Orientation, en mars, 2 classes maternelles
 - Arts du cirque, en avril, 2 classes maternelles
 - Rugby, les 15 et 16/05, 4.5 classes
- Soit environ un coût de 2750 € de transport contre 1561 € d'adhésion...

6- Informations

- Coopérative: Solde de 13784.99 € au 18/02/2008. Le cahier de compte est présenté au conseil.

- Boum: Bénéfice net de 327.11 €. Soirée très appréciée des enfants.

- Loto: Il aura lieu le **12/04/2007**.

- Kermesse: 28 juin 2008 (samedi 21 juin libéré)

Réunion de préparation : Mardi 08 avril 2008 à 20h30, salle Télémann, ancienne école.

Rappel : *La fréquentation régulière de l'école est obligatoire, y compris les samedis matins et veille de vacances scolaires. Toute absence doit être justifiée par un motif légitime et signalée à l'enseignant. Les vacances en dehors des dates fixées par le ministère ne sont pas un motif légitime. Etant donné l'augmentation importante de ce type d'absence et l'obligation de contrôle de la fréquentation scolaire, le directeur signalera les élèves dont l'assiduité est irrégulière (4 demi-journées par mois) auprès de l'Inspection académique, comme sa fonction l'y oblige.*

Les places handicapées sont des places réservées.

Il est demandé aux parents d'avoir un comportement responsable et citoyen et de respecter cette disposition en laissant libre ces places pour les personnes handicapées.

Séance clôturée à 20h30

Prochain conseil mardi 03 juin 2008.

La secrétaire de séance:

Le président: